

UKRAINE

Amnesty International demande au nouveau président d'améliorer la situation des droits humains

Index AI : EUR 50/001/2005

ÉFAI

Lundi 24 janvier 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans une lettre adressée à Victor Iouchtchenko, nouveau président de l'Ukraine, Amnesty International le prie d'exercer la totalité des pouvoirs que lui confère sa première présidence pour prendre des mesures concrètes en vue d'améliorer la situation des droits humains en Ukraine.

« La nouvelle administration a l'occasion d'améliorer de façon significative la protection des droits humains en Ukraine, notamment en mettant les lois relatives à ces droits en conformité avec la Constitution du pays et les normes de droit international relatif aux droits humains », a déclaré Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International.

Amnesty International demande à la nouvelle administration de prendre des mesures concrètes concernant les défis les plus pressants en matière de droits humains auxquels se trouve actuellement confrontée l'Ukraine :

Supprimer la torture et les mauvais traitements lors des gardes à vue

Toute personne détenue par la police risque de subir des actes de torture et les conditions dans les centres de détention provisoire ont été décrites comme « intolérables » par le Comité pour la prévention de la torture. Au cours de ces derniers mois, Amnesty International a répertorié un certain nombre de cas de torture et de mauvais traitements en garde à vue. L'organisation lance un appel à la nouvelle administration pour qu'elle prenne des mesures en mettant en place un organisme indépendant chargé de contrôler les lieux de détention et de veiller à ce que les détenus soient pleinement informés de leurs droits et puissent être examinés par des médecins.

Restriction de la liberté d'expression et de réunion

L'Ukraine a un lourd bilan en matière de liberté d'expression ; la nouvelle administration doit veiller à ce que journalistes et directeurs de publication des nouveaux médias indépendants ne soient pas soumis à des contrôles ou poursuites inutiles. L'organisation demande aussi l'ouverture d'une enquête impartiale sur la « disparition » du journaliste d'investigation Georgiy Gongadze en 2000.

Au cours de la période des élections, Amnesty International a rendu public un certain nombre d'affaires concernant la détention arbitraire de militants de l'opposition ; la nouvelle administration doit s'efforcer de veiller à ce que personne ne puisse être placé en détention ou harcelé par les agents de la force publique pour avoir exprimé une opinion de façon pacifique.

Violence contre les femmes

Amnesty International demande que soit améliorée la loi concernant la violence familiale afin d'assurer aux femmes une meilleure protection de leurs droits. La nouvelle administration doit également s'attaquer au problème du trafic d'êtres humains, faire en sorte d'assurer aux juges une formation en la matière et veiller à ce que les agents de la force publique bénéficient d'une formation et de moyens suffisants. Les femmes et les jeunes filles souhaitant témoigner doivent avoir la possibilité de demander des mesures de protection effectives.

Réfugiés

En juin 2004, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a recommandé que l'Ukraine observe les principes fondamentaux du droit international concernant la protection des réfugiés et demandeurs d'asile. Amnesty International lance un appel à la nouvelle administration pour qu'elle améliore sa mise en application de la Convention sur les réfugiés et améliore sa législation concernant les demandeurs d'asile.

Justice internationale

Amnesty International demande à l'Ukraine de ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, afin de mettre un terme à l'impunité pour les crimes de droit international.

Complément d'information

Victor Iouchtchenko, troisième président de l'Ukraine, a été élu le 26 décembre à l'issue d'une campagne électorale tumultueuse. Le premier tour de l'élection présidentielle en Ukraine avait eu lieu le 31 octobre, les résultats traduisant une légère avance du candidat de l'opposition Victor Iouchtchenko. Selon l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la campagne électorale avait été marquée par une couverture médiatique très largement partielle en faveur du candidat du gouvernement Victor Ianoukovitch. Des pressions avaient, semble-t-il, été exercées sur les électeurs pour les inciter à voter en faveur de certains candidats et un grand nombre d'irrégularités avaient été constatées dans les bureaux de vote. Aucune mesure visant à remédier à cet état de fait n'avait été prise entre les deux tours par les autorités et, selon la Mission internationale d'observation électorale, « *les autorités gouvernementales et la Commission électorale centrale (CEC) n'ont pas manifesté de réelle volonté d'organiser des élections véritablement démocratiques.* » Victor Ianoukovitch avait été déclaré vainqueur du deuxième tour. Après dix jours de manifestations et contre-manifestations par les partisans des deux candidats, la Cour suprême invalidait le résultat du vote et ordonnait que soit organisé un nouveau tour, remporté par Victor Iouchtchenko. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>